

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

Décomptes de Noël et Bonne Année !

Sans prévenir ils sont arrivés au local syndical, décontractés, sans cravate ni costard, chemise ouverte et pull sur les épaules, jean et baskets, en habit du dimanche quoi. Emportés par un élan de convivialité et de fraternité peu ordinaire, ils nous ont fait la bise, tapoté le dos en nous souhaitant une excellente année 2010 et rieurs, se sont assis autour de la table non sans quémander un "chti kawa de derrière les fagots".

Ainsi, la tasse de café fumante à la main, ils ont commencé à plaisanter, puis nous dire tout le bien qu'ils pensaient de nous, avant d'attaquer les choses plus sérieuses. C'est le Directeur Général qui a entamé en premier ce pourquoi ils s'étaient déplacés jusque dans l'antre du diable.

Finalement après mûres réflexions, ils consentaient pour 2010 à accorder aux salariés la revendication SUD des 80€ d'augmentation mensuelle sans oublier personne. Ils avaient fait les calculs et en avaient conclu que c'était que dalle eu égard aux résultats et que, pour ne pas paraître trop pingres, cela serait du 80€ net ! Donc chaque salarié démarrerait l'année 2010 avec un coup de pouce au portefeuille et au moral, les plus méritants percevraient "un chti plus, proportionnel à leur engagement", grâce à l'enveloppe des 1,63%.

"La Caisse peut bien assumer 5 millions de frais supplé-

mentaires sans sourciller vu le paquet de noisettes qu'on met de côté !" a dit goguenard Mr Chateau et Mr Carayol de rajouter "Et pi Z'avez vu les centaines de millions qu'on a balancé pour renflouer CASA, ben ! Même pas mal dans les comptes !".

Devant notre air plus ahuri que d'ordinaire (c'est peu dire), ils nous ont promi qu'ils feraient nettoyer quotidiennement les sanitaires en agence, que les salariés n'auraient plus besoin d'apporter leur papier toilette et leurs fournitures, que les services informatiques s'amélioreraient et qu'ils créeraient un poste de médiateur afin d'intervenir dans les conflits naissants ; "y aura toujours des cons" soulignait Mr Chateau, tout en nous garantissant qu'en cas extrême de conseil de discipline, ils se serviraient du panel complet des sanctions et non plus du licenciement quasi systématique. "Bon ! Un blâme ça fait jamais plaisir, mais ça permet de rebondir" insista la RH.

Ils nous ont précisé également que la Nouvelle Relation Clientèle, cela ne serait pas du flan et qu'ils veilleraient à calibrer les objectifs de manière plus adéquate, "dans la concertation et en bonne intelligence", "On va donner envie aux salariés" disaient-ils fièrement.

Après un tour relativement complet des divers arrangements et actions de bon sens, ils ont tous tenu à adhérer à SUD pour clore leur visite en beauté.

Vous l'avez compris, notre récit n'était qu'un conte de Noël. Seules les mesures proposées ont un lien étroit avec la réalité, avec ce que peut faire l'entreprise sans risque, ni démagogie.

Mais nos dirigeants voient les choses autrement, à nous de faire corps et organiser la défense de nos intérêts, sans quoi, les gagnants du système seront peu nombreux. Rejoignez SUD, adhérez à SUD, nous ne vous ferons qu'une promesse, c'est de défendre l'intérêt collectif du mieux que l'on peut.

Recevez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2010 ■



NICE, morne plaine

Il était courant de penser au début des années 90 que les banques seraient la sidérurgie du 21^{ème} siècle. Bien sûr pas de licenciement de masse afin de ne pas défrayer la chronique et éviter la panique, mais quelque chose de plus pervers se met en place dans le dos des salariés. Les refontes, fusions et autres restructurations, permettent depuis des années à nos directions d'ajuster les effectifs à iso/moins comme y disent !

Après être passé par l'épisode fusion parfois dans la douleur, celui des " évolutions " permet à nos patrons de pratiquer la " disparition de postes " au compte gouttes dans les effectifs de nos services ou agences. Néanmoins ceux-ci n'ont pas abandonné l'idée de grand chamboulement.

Les premiers touchés d'entre nous seront les moins banquiers dans l'âme. Si une informatique unique semble nécessaire, adapter à la logique et aux attentes de notre clientèle, la casse salariale que le projet NICE (le Système Informatique Unique) prévoit n'est pas neutre. 1000 emplois vont disparaître. 40% du personnel dédié aux études, à l'évolution, ainsi qu'à la production de notre système informatique vont dégager d'ici quatre ans. Chacun de nous aura pu constater que si l'évolution matérielle suit le sens de l'histoire, l'évolution logicielle spécifique à la banque, avec les fusions de systèmes est elle, la dernière roue du carrosse. En effet, comme celle-ci doit atterrir vers un point de convergence commun aux Caisses Régionales, cela se fait souvent à minima, faute de moyens alloués aux équipes informatiques (pour nous ATLANTICA). La conséquence est de voir depuis quelques années un retour en arrière logiciel, des problèmes de " plantage " du bureau bancaire, ou de bouts d'applicatifs de celui-ci. Galère donc !



Galère pour les équipes informatiques ou plus personne ne maîtrise vraiment le système d'un bout à l'autre de la chaîne. Galère pour les utilisateurs pressés de toute part, stressés car sans l'informatique, il est dans la mouise .

Mais cette restructuration grande échelle ne présume t'elle pas d'autres qui feront certainement tout aussi mal ? 14 pôles métiers sont prévus dans la future structure. Restera-t-il 14 sites de Caisses Régionale d'ici 10ans ? D'autres fusions s'annoncent t'elle ?

La force du Crédit Agricole a toujours été la proximité, l'impact de ces futurs changements se ressentira au quotidien, l'éloignement des pouvoirs de décisions renverra l'image du Crédit Agricole d'une banque comme les autres, c'est-à-dire loin des préoccupations locales, en décalage avec la réalité, finalement comme le sont nos dirigeants.

Ce vendredi 8 janvier, il a été demandé aux élus du comité d'entreprise de donner un avis sur le projet, devant le refus de tous les syndicats l'avis est reporté ■

A l'aube des scrupules ou au crépuscule de l'aube.

Au conseil d'administration du Crédit Agricole d'Aquitaine, les salariés sont représentés par quatre volontaires élus par le comité d'entreprise. Ceux-ci sont désignés par collège, ainsi chaque " classe " sociale se trouve représentée. Bien entendu, vous l'avez compris maintenant, la démocratie sociale telle qu'elle est appliquée par nos camarades des syndicats d'en face, a exclu SUD de cette instance pour la plus grande satisfaction de la direction. De fait, même si SUD est sorti premier syndicat en nombre de voix aux dernières élections, ses représentants n'iront pas gêner la plénitude des séances mensuelles qui scellent le sort de chacun de nous.

Faut reconnaître qu'une voix dissonante pourrait gâcher les repas bien arrosés qui suivent ces réunions et contrarier la digestion de ces messieurs dames, pire encore, les arguments défendus par SUD si loin du discours officiel, auraient pu perturber autre chose que l'ambiance, et pu éveiller des consciences à une autre façon de penser ou d'aborder les événements. Mais il ne suffisait pas à nos camarades d'en face de faire une alliance de circonstance pour nous exclure, il leur fallait aussi placer des représentants à ces postes stratégiques. Ils ont donc concocté un petit arrangement modifiant la représentation des différentes classes pour pouvoir placer leurs champions avec la complicité discrète de la direction.

SUD a été obligé de faire un rappel à la loi afin de recadrer le tout, à ce titre, d'ordinaire la RH est plus pointilleuse, mais bon, la fatigue de fin d'année explique peut-être cette apathie.

Résultat des courses, nos camarades d'en face n'ont aucun scrupule à bafouer loi et démocratie quant ils y trouvent avantages. Ça promet !

Dazibao

Mensuel édité par l'association

Dazibao

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 -5144

Directeur de publication :

Richard GÉRAUD

Rédacteur en chef :

Christophe LAGOGUÉ

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : www.dazibaosud.org

Banquier & Assureur.

152 € : C'est le montant de la franchise que vous aurez à payer en cas d'accident avec votre véhicule personnel dans l'exercice de vos fonctions. Le Crédit Agricole n'est pas assez riche pour couvrir complètement ses salariés. Puis franchement la direction s'en tape, de toute façon, elle roule en voiture de service, alors la franchise, elle en a rien à cirer, elle n'aura jamais à la payer !



Parachute

Ceux qui se seront baladés sur le net et sur le site de l'épargne salariale auront pu être un instant surpris par la nouvelle mise en page du site. Non ce n'est pas un virus, ni un routage pour "phishing".

C'est l'arrivée d'un nouveau "monstre" de la finance dotée de 650 milliards d'euros sous gestion.

Mais deux choses nous font marrer :

La première, c'est le nom de cette entité : AMUNDI. Bon, si c'est pour faire référence à la saga islandaise (il s'agit d'un pauvre paysan tué, car il refusait de combattre), ça fait "CLASS". Mais on est loin du pauvre paysan pour ce qui concerne notre affaire.

La deuxième, c'est la nomination du président de cette nouvelle société de gestion d'actifs : notre Georges Pauget ! Comme quoi on peut prendre des décisions de gestion frisant la faute professionnelle et bénéficier d'un reclassement limite promotion.

Pour tous ceux qui passent en conseil de discipline, il y a donc de l'espoir ■

Elections MSA

Vous avez pu constater que se déroulent en ce moment des élections à la MSA.

Certains s'étonnent de ne pas voir de candidats SUD.

C'est une incohérence de plus. En effet, la MSA (de moins en moins Mutuelle et Sociale) se base sur un vieux texte du code rural pour exclure SUD de cette élection.

Et une injustice de plus, une.....

Pourquoi nous prendre en grippe, avec tous ces vaccins à fourguer ?

Vous avez dit "allégé" ?

Dès la semaine avant Noël, nous avons eu droit à la présentation du Plan d'action commerciale 2010, distillé cette année par nos managers de proximité. Ceux qui croyaient encore au père Noël en seront pour leurs frais; les dernières obligations casées le 28 décembre et hop ! il faudra repartir à fond dès le 2 janvier. Vous avez été bons en 2009, il faudra être meilleurs en 2010.

Le maître mot de la présentation était "allégé" que chaque intervenant s'efforçait de placer le plus souvent possible dans ses phrases, comme s'il s'agissait d'un jeu télévisé. Alors plein d'espoir nous attendions de connaître enfin les fameux objectifs 2010 que nous aurions à atteindre et là, de toute évidence, nous avons bien compris que c'est bien notre prime commerciale qui risque d'être allégée fortement l'année prochaine. Il faudra faire autant de collecte qu'en 2009, alors que bon nombre d'agences n'auraient pas fini cette année sans l'apport du rachat des CCI. Pour les livrets, bon, on reconnaît que l'objectif lunaire de 2009 était irréalisable, donc en 2010 on nous demande juste d'en ouvrir quand même autant que l'année dernière, même si les taux sont misérables et qu'il faille bien souvent bagarrer pour que le client ne ferme pas ses trois livrets à 15€ chacun. Mais la plus grosse louche est pour les assurances car là, nous sommes en retard par rapport à *Destination 2010*, espérons qu'*Horizon* ou *Délire 2014* tiendra compte des réalités du marché.

Enfin nouveauté cette année, comme depuis à peu près 10 ans, la priorité vous l'avez deviné c'est la conquête !!! Si vous n'arrivez pas à faire vos objectifs avec vos clients, allez donc en trouver de nouveaux. Bon en résumé, pas grand chose de neuf, coté innovation ce PAC allégé c'est plutôt 0% de matière grise ■

SUPER !!!

La direction espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année. Nous aussi, mais grognons comme on est, nous aurions souhaité que les services du siège puissent partir eux aussi une heure avant lors des veilles de fêtes (16 H c'est déjà l'horaire légal de sortie) et que les agences eussent été fermées le samedi 2 janvier.

Mais bon, il en est autrement et dès le samedi nous avons pu passer la journée à présenter nos vœux aux rares clients venus à l'agence en leur refilant les derniers calendriers mis à notre disposition (pour les clients, pas pour le personnel nous ne sommes peut être pas les meilleurs clients).

Enfin comme le dit Monsieur Chateau, la FORCE est en nous. Souhaitons que nous n'ayons pas basculé du côté obscur de celle-ci !

Laisse Béton

DUBAÏ, cet émirat qui a dépensé des milliards pour bâtir des constructions pharaoniques est aujourd'hui rattrapé par l'état calamiteux de ses comptes. C'est la faillite d'un état aux ambitions démesurées. La CGC n'est pas déclarée en difficulté financière et pour cause, son site intranet est toujours en construction. C'est tout de même quelque part la faillite du dernier séminaire d'Anglet pour les managers, sur les nouvelles technologies d'information ■

CHSCT

Après les résultats des élections du mois d'Octobre qui ont confirmé SUD en tant que 1^{er} syndicat de la Caisse d'Aquitaine, le moment était venu, à l'occasion des réunions plénières CHSCT des 3 départements du mois de Décembre, de nommer leurs secrétaires respectifs.

Pour la Gironde, c'est un élu SUD qui prend la fonction de secrétaire. De plus, c'est la première fois, depuis que SUD est créé, que le poste de ce secrétariat lui revient. A noter l'absence, pour cette première réunion plénière, du cadre CGC, qui avait ce jour-là, le choix entre participer à une réunion des managers, ou celui d'assister à la séance et d'honorer son mandat d'élu.

Pour la petite histoire, c'est aussi une élue SUD qui a décroché dans les Landes, le poste de secrétaire. A partir d'aujourd'hui, nous vous invitons donc à contacter pour tout problème touchant à vos conditions de travail, ou pour toutes autres raisons, un élu SUD, voire le secrétaire du CHSCT. N'hésitez pas pour vos cas personnels, les membres de cette instance sont tenus à la discrétion et au secret. Un premier contact peut-être envisagé pour parler de votre situation vécue, et décider de la suite (ou pas) à donner. Sachez aussi que l'on peut actionner (sur votre demande) l'intervention de la médecine du travail et de l'inspection du travail ■



Cadeau !

Bonne année 2010 aux administrateurs qui vont bénéficier de la première innovation de notre journal. En effet, un aimable fonctionnaire de la poste viendra, dès janvier, leur apporter à domicile cette excellente revue impertinente nommée DAZIBAO. Ainsi, pour peu qu'ils prennent la peine de le lire, ils auront un autre son de cloche(s) sur le fonctionnement de l'entreprise. Certes, nous ne nous faisons aucune illusion sur la portée de l'évènement mais quand on aime faire plaisir, on ne compte pas ! Nous imaginons déjà la satisfaction de la direction qui dès qu'elle le pourra, ne manquera pas de nous féliciter pour notre initiative ■

La RTT a son VRP

Les jours de RTT ne seront pas supprimés. Ainsi en a décidé la négociation nationale qui a prorogé l'accord actuel pour un an encore ■

Le forfait " jours " ne sera pas étendu aux non-cadres ■

Le télétravail doit être encadré ■

La négociation sur le "temps de travail", c'est à dire "les jours de RTT", a révélé les intentions de la FNCA. Quoiqu'en dise M. Chateau au gré de ses visites de services, le risque a bien existé que le nombre de jours de RTT soit réduit. De plus, le projet prévoyait que "la prise des jours de congés et de repos soit fixée par le responsable hiérarchique". SUD a défendu l'idée que la prise des jours de RTT doit rester à la convenance des salariés, les responsables n'intervenant que pour gérer les conflits de date.

L'extension du forfait "jours" a fait l'objet d'intenses discussions. De quoi s'agit-il ? Les cadres des niveaux H à J, compte tenu de leur niveau élevé de responsabilité et d'autonomie, notamment en matière de temps de travail, ont une convention individuelle de forfait qui entraîne que leurs horaires ne sont pas comptabilisés, mais simplement le nombre de jours sur l'année (206), indépendamment des heures effectuées. Ces spécificités concernent également les chargés d'activités relevant du niveau G, qui assurent le management d'un point de vente. Les cadres les plus hauts ont de ce fait bénéficié d'une augmentation de 15 ou 10 points (équivalent 797€ ou 531€ annuels) intégrés au salaire et **revalorisés**, les chargés d'activités d'une prime annuelle de 150 points (soit 613,05€ **jamais revalorisés**). Il était question, car la loi en donne dorénavant la possibilité, d'étendre cette convention à des non cadres qui mettent en œuvre quotidiennement une expertise commerciale auprès des clients. SUD a proposé que les salariés concernés passent cadres, afin de disposer réellement de l'autonomie dans l'exercice de leurs fonctions et que la prime soit plus proche des heures supplémentaires véritablement effectuées, soit aux environs de 2.000€ indexés sur les salaires de qualification.

Le télétravail enfin, qui ne doit pas entrer par la petite porte avec toutes les dérives imaginables. L'enquête nationale sur les conditions de travail a montré que 57% n'ont pas suffisamment de temps pour finir leur travail, 52% ont été amenés à décaler leurs congés, tandis que 40% se plaignent que les remplacements d'absences ne soient pas organisés. Le télétravail doit être encadré par un accord et non permettre de terminer chez soi, le soir, le travail que l'on n'a pas eu le temps de terminer au boulot ■

Conseils de discipline

Ne loupez pas le prochain Dazibao.
Un point sera fait.